

pendant votre absence, de ne rien dire qui nous fît sortir tant soit peu du recueillement. — Pauvres filles, reprit finement sainte Thérèse, vous êtes assez sottes par nature ; ne le devenez pas par grâce." Un plat vous est servi qui n'est pas de votre goût et vous êtes maîtresse de la maison. Votre premier mouvement est de maugréer, de prendre votre servante à partie, de vous mettre de mauvaise humeur, mauvaise humeur souvent communicative, pour le reste du repas et peut-être pour toute la journée. Sachez donc vous contenir ; vous pouvez faire une observation, mais faites-la avec calme ; attendez, s'il le faut, le moment favorable, et, par-dessus tout, rappelez-vous que c'est pour vous une occasion précieuse de mortifier votre vivacité naturelle autant et plus peut-être que votre appétit. " Il me semble, dit saint François de Sales, dans son admirable livre de *l'Introduction à la vie dévote*, que nous devons avoir en grande révérence la parole que notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ dit à ses disciples : "*Mangez ce qui sera mis devant vous.*" C'est, comme je crois, une plus grande vertu de manger sans choix ce qu'on vous présente, et en même ordre qu'on vous le présente, ou qu'il soit à votre goût, ou qu'il ne le soit pas, que de choisir toujours le pire. Car encore que cette façon de vivre semble plus austère, l'autre néanmoins a plus de résignation ; car, par icelle, on ne renonce pas seulement à son goût, mais encore à son choix ; et si ce n'est pas une petite austérité de tourner son goût à toute main et le tenir sujet aux rencontres ! Joint que cette sorte d'austérité ne paraît point, n'incommode personne, et est uniquement propre pour la vie civile. Reculer une viande pour en prendre une autre, pincer et râcler toutes choses, ne trouver jamais rien de bien apprêté, ni de bien net, faire des mystères à chaque morceau, cela ressent un cœur mol et attentif aux plats et aux écuelles."

Il est dit dans la Règle : "*Avant et après le repas, ils invoqueront Dieu avec piété et reconnaissance.*" C'est en ces termes que notre séraphique Père détermine les devoirs à remplir pour surnaturaliser les repas : " Ils réciteront une fois l'oraison dominicale, avant le dîner et avant le souper ; après le repas ils la réciteront de nouveau en y ajoutant : "*Deo gratias.*" Quoique Léon XIII dans sa Constitution *Misericors Dei Filius* ne fasse mention qu'en général de la prière avant et après les principaux repas, les Tertiaires feront bien de se conformer à la lettre de